

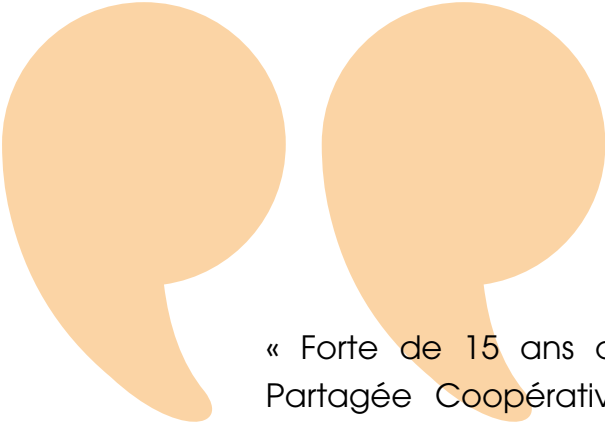


L'accompagnement d'Énergie Partagée Coopérative pour vos projets



Nos références





« Forte de 15 ans d'expérience, l'équipe d'Énergie Partagée Coopérative rassemble une large palette d'expertises, unique dans le champ des énergies renouvelables citoyennes. Nous accompagnons les porteurs de projet, et nous mettons en œuvre les financements qu'Énergie Partagée Investissement apporte dans de nombreux projets citoyens. »

Suzanne Renard,

*Responsable du pôle investissement
d'Énergie Partagée Coopérative*



« Depuis 2010, plus de 7600 actionnaires citoyens ont placé leur épargne dans Énergie Partagée Investissement. Grâce à eux, nous avons pu investir 57 millions d'euros dans près de 200 projets citoyens qui ont reçu le Label Énergie Partagée. La souscription est ouverte à toutes et tous, et accessible à des profils de citoyens très diversifiés ! Le Conseil de surveillance est formé d'actionnaires élu.es. Il est garant de la bonne gestion de l'épargne. »

Yann Jacquemin,

*Président du conseil de surveillance
d'Énergie Partagée Investissement*



**Énergie Partagée est reconnue
Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale (ESUS).**

Sommaire

La mission du mouvement
Énergie Partagée

p. 4

- **Énergie Partagée Coopérative**

p. 5

Notre approche partenariale

p. 5

Notre offre

p. 5

Nos valeurs ajoutées

p. 6

Partenariats et participations

p. 8

Chiffres clés

p. 10

- **Sélection de projets accompagnés
par Énergie Partagée Coopérative**

p.13

Éolien

p. 14

Photovoltaïque au sol

p. 22

Chaleur-bois

p. 29

Méthanisation

p. 31

Hydroélectricité

p. 33



La mission du mouvement Énergie Partagée

La mission du mouvement Énergie Partagée est d'accompagner les acteurs locaux à se réappropriier l'énergie sur leur territoire par le développement de projets citoyens d'énergie renouvelable. Cette approche s'appuie sur la charte fondatrice d'Énergie Partagée, et est reconnue par le Label Énergie Partagée, soutenu par l'Ademe. C'est le seul label qui garantit la qualité des projets d'énergies renouvelables ; il les évalue selon 15 critères détaillés, sur 5 axes.

Pour mener à bien cette mission, plusieurs structures interviennent à différents niveaux : les réseaux régionaux d'accompagnement rassemblent les porteurs de projets citoyens et animent leur coopération avec des outils et conseils adaptés au contexte local ; l'association nationale, tête de réseau de l'énergie renouvelable citoyenne, co-construit des outils

et ressources avec ses adhérents et réseaux régionaux, et porte le plaidoyer pour accélérer la transition énergétique citoyenne ; la coopérative apporte directement des outils financiers et des expertises spécifiques aux projets, à différents stades de leur avancement et selon les besoins identifiés par les porteurs locaux.

Ce livret présente des références de la coopérative sur des projets dans toutes les filières renouvelables. Énergie Partagée Coopérative intervient principalement à travers des outils financiers de participation au capital des projets, qu'elle complète ensuite par des apports techniques selon les sollicitations des partenaires porteurs des projets. Ce livret met également en lumière des accompagnements ponctuels construits à partir de notre expertise à la demande de nos partenaires.

La boussole du label Énergie Partagée



L'approche partenariale d'Énergie Partagée Coopérative

Énergie Partagée Coopérative se positionne comme tiers de confiance et facilitateur pour ses interventions dans les projets. Nous soutenons la montée en compétence des acteurs locaux. Nous aidons notamment les acteurs citoyens et publics à s'investir sur le long terme dans les projets, en leur apportant des expertises nécessaires et complémentaires aux leurs. Nous collaborons étroitement avec les différentes

parties prenantes afin de construire des solutions équilibrées et fondées sur la compréhension des enjeux mutuels des différents acteurs et des spécificités de chacun. Nous apportons notre expertise en co-développement de projets, notamment en travaillant avec des acteurs publics et privés compétents qui apportent une expertise technique fiable pour développer et exploiter les projets.

Notre offre

Énergie Partagée Investissement (EPI) est un outil d'investissement citoyen agréé ESUS, qui bénéficie depuis sa création du label de la finance solidaire (Finansol).

L'épargne des citoyens au service des projets citoyens

À travers Énergie Partagée Investissement (EPI), nous collectons de l'épargne auprès des citoyens (plus de 7600 actionnaires à fin 2025) et nous l'investissons en fonds propres dans des sociétés de projets citoyens sur toutes les filières d'énergie renouvelable. Nous intermédiions alors les citoyens dans la gouvernance de chaque projet dans une vision à long terme, en lien avec les habitant·es et les structures locales. Notre prise de participation permet de consolider le projet dans la durée et de faciliter l'obtention d'un financement bancaire.

Seul un projet qui a obtenu le Label Énergie Partagée peut solliciter un financement d'EPI. Nous étudions alors le projet sur tous les plans (technique, économique, juridique, financier, ancrage territorial et citoyen, gouvernance, solidité des porteurs du projet). Nous accompagnons les porteurs pour consolider le montage partenarial envisagé.



Le label Finansol distingue les produits d'épargne solidaires et transparents des autres produits d'épargne auprès du grand public. Il labellise des produits qui investissent dans des entreprises sociales non cotées.



Nos valeurs ajoutées

Avec plus de 190 projets accompagnés, Énergie Partagée Coopérative apporte son expertise et sa capacité à faire sur différents aspects, selon les besoins du projet et les complémentarités avec les partenaires.

- **Facilitation du cadre partenarial**

Énergie Partagée Coopérative contribue fortement à consolider le groupement porteur du projet en facilitant la rencontre et la bonne compréhension mutuelle des partenaires.

- **Cadrage économique, juridique, financier**

Énergie Partagée Coopérative contribue fortement, en tant qu'actionnaire, au cadrage économique, juridique et financier du projet.

- **Co-développement**

Énergie Partagée Coopérative participe avec d'autres partenaires au développement du projet, en y investissant des moyens humains et financiers. Elle porte ainsi une partie du risque de développement et appuie le pilotage du développement avec ses compétences techniques.

- **Appui au financement bancaire**

Énergie Partagée Coopérative contribue voire pilote les négociations bancaires du projet.

- **Appui à la mobilisation locale**

En coordination avec les autres actionnaires du projet et avec l'appui des réseaux régionaux de l'énergie citoyenne, Énergie Partagée Coopérative organise et renforce la participation du territoire dans le projet. Énergie Partagée Coopérative anime directement ou pilote avec les réseaux régionaux certains temps forts du projet pour le compte de tous les partenaires. Elle apporte une compétence d'agrégation des solutions citoyennes sur plusieurs volets : communication, animation locale, investissement, etc.

- **Valorisation de l'énergie**

Énergie Partagée Coopérative appuie les porteurs dans l'élaboration et la mise en place de diverses solutions de valorisation énergétique : négociation de PPA, l'appel d'offre CRE, mise en place de boucle d'ACC, etc.

- **Transfert de compétences**

Énergie Partagée Coopérative, dans son rôle de facilitatrice, forme les acteurs locaux sur les enjeux qu'ils rencontrent dans les projets, soit directement soit au travers



Les financements qu'Énergie Partagée Coopérative apporte aux projets

Le socle du financement consiste à apporter du capital social et des compte-courants d'associés pour investir dans la construction des projets. Cette participation au capital a vocation à durer aussi longtemps que la société de projet : ce financement sur le long terme garantit aussi notre place dans la gouvernance et notre rôle d'intermédiaire citoyen et de tiers de confiance.

Des financements complémentaires peuvent être apportés, selon les phases et les typologies de projet. Elles permettent de sécuriser l'accès au financement des projets, y compris sur des profils plus risqués.

Des fonds propres peuvent être apportés dès la phase de développement, une fois la maîtrise foncière assurée. Ces fonds propres permettent aux acteurs citoyens et territoriaux de

limiter leur exposition au risque de développement d'un projet. La participation d'Énergie Partagée Coopérative dès cette phase accroît également le transfert de compétences au bénéficiaire du territoire.

Des facilités de financement sont également conçues pour des besoins spécifiques, comme des avances court-terme sur subvention (projets de chaleur) ou du pré-financement de la construction.

Énergie Partagée Investissement peut assumer des participations élevées afin de s'effacer partiellement en phase d'exploitation au profit de structures citoyennes ou publiques locales.

Pour en savoir plus :

www.energie-partagee.org/decision-dinvestir

De multiples valorisations de l'énergie

Les dispositifs de soutien aux énergies renouvelables sont nombreux et diversifiés en fonction des filières et des typologies des projets. Les projets auxquels Énergie Partagée Coopérative participe recourent à ces dispositifs, dans les standards du secteur. Certains projets sont lauréats des Appels d'Offre organisés par la Commission de Régulation de l'Énergie (CRE) et bénéficient alors généralement de compléments de rémunération (filières solaires et éoliennes).

D'autres projets bénéficient de tarifs d'achat garantis (méthanisation) ou négociés avec les consommateurs dans le cadre d'un contrat local de chaleur pour le bois-énergie, ou d'un PPA (Power Purchase Agreement) avec un acheteur d'électricité.

D'autres projets encore choisissent de mettre en place des boucles d'Autoconsommation Collective (ACC) qui permettent la répartition de l'énergie produite entre des sites de production et des consommateurs à proximité.



Nos partenariats et participations

Formation et transmission

Énergie Partagée Coopérative propose des formations variées à destination de différents profils d'apprenants, notamment aux acteurs publics et citoyens. Ces formations visent à renforcer leurs compétences en matière juridique, économique et financière, ainsi qu'à les accompagner dans le financement de projets. Des modules sur le co-développement et les stratégies partenariales sont également proposés, enjeux majeurs dans la réussite des projets.



Les équipes d'Énergie Partagée dispensent régulièrement des formations d'une ou plusieurs journées sur le financement des projets EnR. Ces formations s'adressent aux porteurs de projet et aux collectifs citoyens, aux collectivités (élu·es et agent·es) ainsi qu'à leurs syndicats d'énergie ou sociétés d'économie mixte. Depuis 2018, ces formations sont régulièrement organisées dans un format collectif par la Fédération Nationale des Collectivités Concédantes de Réseaux (FNCCR).



Entre 2022 et 2025, Énergie Partagée Coopérative a participé au projet européen "Accès au capital pour les communautés d'énergie" (ACCE). Ce programme soutenu par la Commission Européenne visait à amplifier les initiatives de tiers-financement citoyen pour les projets d'énergie renouvelable en Europe. Énergie Partagée Investissement a été l'un des outils majeurs analysés et diffusés. De nombreuses formations ont permis un transfert de nos compétences à des partenaires d'autres pays.

Aux côtés des collectivités territoriales

Des collectivités et des opérateurs territoriaux para-publics (SEM, fonds régionaux) sollicitent Énergie Partagée Coopérative pour appuyer la création de leurs outils dédiés au développement des EnR, ou pour en renforcer ensuite les instances, dans une logique de partager les compétences et croiser les regards entre des acteurs proches. Énergie Partagée Coopérative intervient alors en prestations ponctuelles, ou prend des participations limitées (inférieures à 20 000 €) dans les opérateurs

pour contribuer activement sur le long terme à l'investissement dans des projets et leur apporter de l'expertise en gestion de partenariat et en co-développement de projets labellisés citoyens.

Dans cette optique, Énergie Partagée Investissement est administrateur ou censeur de dix structures : **la SEM SIPEnR, la SEM Terr'EnR (Vosges Centrales), la SEM Société Énergie Mayenne, la SEM Axe-Seine Energies**

Renouvelables, la SEM Lot Energies Nouvelles, la SEM Nièvre Energies, la SEM Grand Est Energies, la SEM Energies Hauts-de-France et le fonds OSER ENR (Auvergne-Rhône-Alpes).

Énergie Partagée Investissement siège dans les Conseils d'administration et dans les instances techniques de ces SEM.

Aux côtés des opérateurs énergétiques

Énergie Partagée Coopérative accompagne le développement d'opérateurs énergétiques territoriaux citoyens (OETC) et de leurs projets. Elle leur partage son expertise et les accompagne à se structurer, à assurer l'équilibre économique de leur développement et à se doter des outils adaptés au suivi de leurs projets. Énergie Partagée Investissement les soutient également dans leur développement en renforçant leurs fonds propres. Voici quelques exemples de ces partenariats.



Depuis 2013, Énergie Partagée Investissement accompagne la société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) ERE43 (Energies Renouvelables et Environnement en Haute-Loire). ERE43 a développé 27 chaufferies modulaires et petits réseaux de chaleur renouvelable et locale ainsi que 30 centrales solaires en Haute-Loire.



Depuis 2018, Énergie Partagée Investissement accompagne le développement de la société coopérative d'intérêt collectif dwatts. Dwatts développe des projets sur plusieurs filières (solaire, chaleur, rénovation) à l'échelle de son territoire dans la vallée de la Drôme, à hauteur de 10 MW en 2025 dont 66 projets déjà en exploitation.



Depuis 2016, Énergie Partagée Investissement accompagne Forestener, un opérateur citoyen développant des petites chaufferies et réseaux de chaleur en Rhône-Alpes. Forestener a développé 25 réseaux qui délivrent 18 GWh/an de chaleur renouvelable et locale dans des communes rurales et péri-urbaines. Forestener est détenu à 69 % par des groupements citoyens et des collectivités. Énergie Partagée Investissement siège au Conseil de gestion de Forestener.

Chiffres clés



29

parcs solaires au sol et ombrières photovoltaïques

159 MW de puissance totale
dont 22 projets en exploitation (110 MW)
+ 69 projets en grappes de toitures photovoltaïques totalisant 50 MW (dont 41 MW en exploitation)



5

unités de méthanisation en injection

730 Nm³/h de capacité totale
dont 4 projets en exploitation (550 Nm³/h)



39

parcs éoliens

424 MW de puissance totale
dont 16 projets en exploitation (132 MW)



50

chaufferies et réseaux de chaleur bois-énergie

21 MW de puissance totale
dont 47 projets en exploitation (20 MW)



5

centrales hydroélectriques

1,3 MW de puissance totale
dont 5 projets en exploitation (1,3 MW)

32

Projets financés en cours de développement par Énergie Partagée Investissement

(photovoltaïque : 14 | éolien : 17 | chaleur bois : 0 | hydroélectricité : 0 | méthanisation : 1)

165

Projets financés en phase de construction ou d'exploitation par Énergie Partagée Investissement

(photovoltaïque : 84 | éolien : 22 | chaleur bois : 50 | hydroélectricité : 5 | méthanisation : 4)

6

Projets en autoconsommation collective (ACC)

7

Projets en PPA (Power Purchase Agreement, ou contrat de vente directe de gré à gré)

9

structures de collectivités (SEM, fonds régionaux) accompagnées

SFR OSER | SIPENR | NIEVRE ENERGIES
ENERGIES HAUTS DE FRANCE (ex nord energie)
TERR'ENR | ENERGIE MAYENNE
AXE SEINE ENERGIES RENOUVELABLES
LOT ENERGIES NOUVELLES | GRAND EST ENERGIES

100 %

des projets financés ont obtenu le Label Énergie Partagée

C'est le seul label qui garantit la qualité d'un projet de production d'énergie renouvelable.
Plus d'info : www.energie-partagee.org/label

57,4 M€

de fonds propres engagés par Énergie Partagée Investissement

7600+






actionnaires citoyens nous ont confié leur épargne depuis 2010

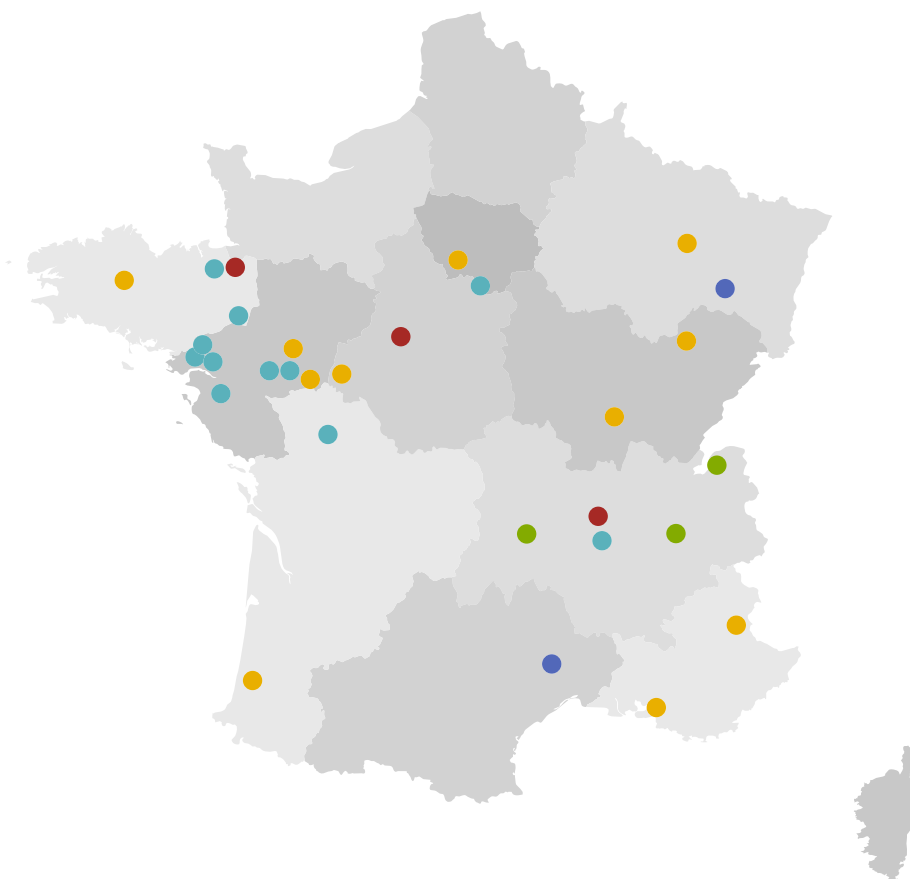
Un-e responsable d'investissement privilégié-e pour chaque région

The image features a map of France divided into its administrative regions, each color-coded and associated with a specific investment manager. The callouts include the manager's name, phone number, and email address, along with a small circular portrait photo.

Région(s)	Responsable	Téléphone	Email
Normandie, Centre-Val de Loire, Hauts-de-France	Olivier FRANÇOIS-MARTIN	07 57 18 34 65	olivier.francois-martin@energie-partagee.org
Grand Est, Île-de-France, Nouvelle Aquitaine	Martin RIFFARD	07 57 18 44 15	martin.riffard@energie-partagee.org
Bretagne, Pays de la Loire	Quentin MARÉCHAL	07 88 91 80 53	quentin.marechal@energie-partagee.org
Pays de la Loire, Nouvelle Aquitaine	Samuel FAURE	07 88 91 81 20	samuel.faure@energie-partagee.org
Bourgogne-Franche-Comté, Auvergne-Rhône-Alpes	Simon MATHIEU	06 76 03 16 93	simon.mathieu@energie-partagee.org
Bretagne, Pays de la Loire, Nouvelle Aquitaine	Moira ANDREU	07 57 18 60 58	moira.andreu@energie-partagee.org
Provence Alpes Côte d'Azur, Occitanie, Corse	Sylvain GOMBERT	07 71 80 71 08	sylvain.gombert@energie-partagee.org

Présentation d'une série de projets accompagnés par Énergie Partagée Coopérative

 Éolien	p. 14
 Photovoltaïque au sol	p. 22
 Chaleur-bois	p. 29
 Méthanisation	p. 31
 Hydroélectricité	p. 33



La carte avec l'ensemble des projets accompagnés par Énergie Partagée Coopérative est à retrouver sur notre site web : energie-partagee.org/decouvrir/energie-citoyenne/tous-les-projets/



Féeole

Parc éolien en exploitation
depuis 2025, à Martigné-Ferchaud (35)



Puissance
12,9 MW

CAPEX total
23 100 000 €

Initié en 2010 par l'association L'Énergie des Fées, le projet Féeole a obtenu son autorisation d'exploiter et son permis de construire en 2018. La construction d'un parc citoyen de 4 éoliennes de 3 MW chacune est ainsi permise, sur les communes de Martigné-Ferchaud et Coësmes. La mise en service du parc éolien citoyen Féeole a été rendue possible par un partenariat original et exemplaire entre la société citoyenne Féeole Développement Citoyen, la communauté de communes Roche aux Fées Communauté, et un groupement d'investisseurs publics et citoyens constitué par la SEM Energ'iv, la SEM SIPEnR et le mouvement national de l'énergie citoyenne Énergie Partagée.

[J'en apprend plus sur le projet de Féeole](#)

Intervention d'Énergie Partagée

Financement

- Investissement long-terme de 1 580 000 €

Valeur ajoutée

- Structuration du partenariat
- Cadrage économique, juridique et financier
- Appui au financement bancaire
- Appui dans la gestion des enjeux environnementaux





Parc éolien de l'Hyrôme

Parc éolien en exploitation depuis 2020, à Chemillé-en-Anjou (49)

SAS
Cit'éol



Puissance
12 MW

CAPEX total
26 000 000 €

Ce parc a été développé par le développeur Nordex, avant d'être acheté par des citoyens regroupés dans le collectif Cit'éol. Pour y parvenir, ces citoyens ont été appuyés par l'association Atout Vent et se sont associés à Énergie Partagée ainsi qu'aux collectivités. Énergie Partagée Coopérative a été moteur dans la dynamique partenariale, la vente d'électricité à Enercoop et le financement bancaire du projet.

[J'en apprend plus sur le parc éolien de l'Hyrôme](#)



Quilly

Parc éolien en exploitation depuis 2023, à Quilly (44)



Puissance
9 MW

CAPEX total
19 400 000 €

À Quilly, un parc de 3 éoliennes développé et construit par l'entreprise BayWa r.e. appartient désormais au territoire depuis leur rachat par la SEM EnR44, Énergie Partagée et la Banque des Territoires. Ce parc est composé de trois éoliennes Nordex N117 de 3 MW chacune.

[J'en apprend plus sur le projet de Quilly](#)

Intervention d'Énergie Partagée

Financement

- Investissement long-terme de 2 000 000 €

Valeur ajoutée

- Cadrage économique, juridique et financier
- Appui au financement bancaire
- Appui à l'exploitation (suivi et renégociation des contrats, adaptations réglementaires)

Intervention d'Énergie Partagée

Financement

- Investissement long-terme de 1 970 000 €

Valeur ajoutée

- Structuration du partenariat
- Cadrage économique, juridique et financier



Fief Sauvin

Parc éolien en exploitation
depuis 2025, à Montrevault-sur-Evre (49)



Puissance
13,2 MW

CAPEX total
24 300 000 €

En terme d'investissement citoyen, ce parc de quatre éoliennes est le plus important en fonctionnement en France à ce jour. Situé sur l'ancienne commune du Fief-Sauvin, maintenant commune déléguée de Montrevault-sur-Èvre, dans les Mauges ; ce projet a été lancé par quatre agriculteurs et le développeur privé Valorem. Ils ont ensuite été rejoints par des citoyen·nes regroupé·es au sein de l'association Vent d'Èvre, un collectif souhaitant prendre part aux négociations et mettre en place une gouvernance locale. Cette volonté, partagée par les quatre agriculteurs à l'origine du projet, a poussé Valorem à céder ses parts. La mobilisation citoyenne autour de ce projet a été remarquable, avec 3 millions d'euros provenant des collectes locales et d'Énergie Partagée Investissement, et aucun recours déposé. Ce projet est aujourd'hui 100 % détenu par des citoyen·nes.

Intervention d'Énergie Partagée

Financement

- Investissement long-terme de 2 480 000 €

Valeur ajoutée

- Cadrage économique, juridique et financier
- Appui au financement bancaire
- Garantie financière pour appel d'offre de la CRE
- Appui à la contractualisation de la GAF, la gestion technique et l'agrégation

[J'en apprend plus sur le projet du Fief Sauvin](#)





Isac-Watts

Parc éolien en exploitation
depuis 2016, à Séverac et Guenrouët (44)



Puissance
8,2 MW

CAPEX total
9 600 000 €

D'une puissance de 8,2 MW, ce parc est en service depuis 2016. Il a été porté dès 2005 par l'association citoyenne Éoliennes en Pays de Vilaine. Avec le soutien de prestataires techniques, Énergie Partagée Coopérative apporte son expertise juridique et financière dans l'exploitation du parc, gérée par des bénévoles.

[J'en apprend plus sur le projet Isac-Watts](#)

Intervention d'Énergie Partagée

Financement

- Investissement long-terme de 752 000 €

Valeur ajoutée

- Cadrage économique, juridique et financier
- Appui au financement bancaire



Champs Chagnots

Parc éolien en exploitation
depuis 2018, à La Chapelle-Montreuil (86)



Puissance
9 MW

CAPEX total
12 500 000 €

D'une puissance de 9 MW, ce parc est en service depuis 2017. Initialement développé par l'entreprise Alstom Wind, il a été racheté par la SEM Sorégies et Énergie Partagée Coopérative afin de l'ouvrir au territoire à travers des manifestations publiques et pédagogiques et la mise en place de l'investissement citoyen.

[J'en apprend plus sur le projet de Champs Chagnots](#)

Intervention d'Énergie Partagée

Financement

- Investissement long-terme de 642 000 €

Valeur ajoutée

- Participation du territoire
- Animation



Andilly les Marais

Parc éolien en exploitation
depuis 2025, à Andilly-les-Marais (17)

12 collectivités
+ 5 sociétés dont
+ 4 associations
+ 386 citoyen-nes



COOPEC
Aunis Atlantique



terra energies
FONDS D'INVESTISSEMENT RÉGIONAL
NOUVELLE-AQUITAINE

Puissance
16,8 MW

CAPEX total
34 000 000 €

Ce projet éolien a été initié en 2017 par la commune d'Andilly-les-Marais, désireuse de s'impliquer dans un potentiel développement de l'éolien sur son territoire, pour bénéficier des retombées économiques. La COOPEC est créée pour regrouper les acteurs publics et citoyens du projet, elle hérite de 31 % du capital et de 3 des 5 voix décisionnelles. Cette corrélation novatrice entre capital détenu et organe décisionnel assure la gouvernance citoyenne du projet.

[J'en apprend plus sur le parc éolien d'Andilly-les-Marais](#)

Intervention d'Énergie Partagée

Financement

- Investissement long-terme de 470 000 €
- Financement court-terme en relais de la collecte locale

Valeur ajoutée

- Participation du territoire
- Garantie financière pour l'appel d'offre de la CRE





La Limouzinière

Parc éolien en exploitation
depuis 2010, à La Limouzinière (44)



Puissance
6,15 MW

CAPEX total
9 500 000 €

Développé, construit et exploité initialement par la société Valorem, ce parc éolien de la Limouzinière est constitué de 3 éoliennes. Un groupement dont Énergie Partagée fait partie a acheté 62 % du projet pour permettre aux citoyens d'en devenir indirectement actionnaires. Ce projet, le premier issu d'un appel d'offre pour Énergie Partagée, vend son énergie en PPA à Enercoop.

[J'en apprend plus sur le projet La Limouzinière](#)

Intervention d'Énergie Partagée

Financement

- Investissement long-terme de 1 220 000 €

Valeur ajoutée

- Gestion administrative et financière
- Participation du territoire
- Animation des actions locales



Lanrigan dans l'vent

Parc éolien en développement,
à Lanrigan (35)



Puissance
15 MW

CAPEX total
22 500 000 €

Consciente du potentiel éolien du territoire, la commune de Lanrigan, accompagnée de la SEM Energ'iv, a entrepris de développer un parc citoyen avec l'appui d'Énergie Partagée et Enercoop Bretagne. Le groupement a privilégié un co-développement en choisissant le développeur Vensolair. Le dossier de demande d'autorisation est en cours d'instruction pour un parc de 3 éoliennes et une puissance maximum de 15 MW.

[J'en apprend plus sur le projet Lanrigan dans l'vent](#)

Intervention d'Énergie Partagée

Financement

- Financement du développement de 70 000 €
- Investissement long-terme lorsque le projet sera prêt à construire

Valeur ajoutée

- Structuration du partenariat
- Participation du territoire
- Appui dans les aspects techniques et choix du développement
- Cadrage économique et juridique



Les Ailes de Taillard

Parc éolien en développement,
à Burdignes et Saint-Sauveur (42)



Énergies
Citoyennes
du Pilat



Puissance
42 MW

CAPEX total
62 000 000 €

Ce projet a été initié par la Communauté de commune des Monts du Pilat au début des années 2010. Les habitants du territoire se sont impliqués en portant le projet avec l'appui d'un opérateur industriel. Après plusieurs années de recours, le projet est aujourd'hui autorisé.

[J'en apprend plus sur le projet des Ailes de Taillard](#)

Intervention d'Énergie Partagée

Financement

- Investissement long-terme de 1 000 000 €

Valeur ajoutée

- Participation du territoire
- Cadrage économique et financier



Énergie de Saint-Vincent

Parc éolien en développement,
à Ichy (77)



Commune
d'Ichy

Puissance
17,5 MW

CAPEX total
38 000 000 €

En 2017, le développeur privé Arkolia manifeste son intérêt pour développer un parc éolien à Ichy, avec le soutien de la commune. Pour élargir l'ancrage territorial et améliorer le projet, Arkolia se tourne vers la SEM SDESM Énergies et Énergie Partagée Coopérative. Cette participation a permis : la constitution d'un comité territorial dès le développement, des mesures compensatoires co-construites, un protocole Busard ambitieux, et des opérations extérieures citoyennes sur la MDE avec le territoire.

Intervention d'Énergie Partagée

Financement

- 100 000 € en budget de développement
- Investissement long-terme lorsque le projet sera prêt à construire

Valeur ajoutée

- Participation du territoire
- Cadrage économique, juridique et financier
- Co-développement

[J'en apprend plus sur le projet
Énergie de Saint-Vincent](#)



Plesséole

Parc éolien en développement,
à Plessé (44)



Puissance
10 MW

CAPEX total
15 000 000 €

En 2015, l'association Éoliennes Citoyennes est créée à Plessé. Ce groupement citoyen reçoit le soutien de la municipalité et s'engage, en s'appuyant sur un bureau d'étude, dans le développement d'un projet de 10 MW aux côtés de la SEM EnR44, Enercoop Pays de la Loire et Énergie Partagée Coopérative.

[*J'en apprend plus sur le projet de Plesséole*](#)

Intervention d'Énergie Partagée

Financement

- 70 000 € de budget de développement
- Financement long-terme lorsque le projet sera prêt à construire

Valeur ajoutée

- Cadrage économique, juridique et financier
- Co-développement



Espace du Génie

Parc photovoltaïque au sol en exploitation depuis 2024, à Écrouves (54)



Puissance
11,87 MWc

CAPEX total
700 000 €

En 2018, le territoire Terres de Lorraine, qui regroupe quatre communautés de communes, lance un AMI pour valoriser une friche militaire et une ancienne décharge. Un groupement constitué de la SEM SipEnR, Energic, d'Énergie Partagée, et le bureau d'étude Egrega est retenu pour développer une installation photovoltaïque au sol de près de 12 MWc sur la commune d'Écrouves. Ce projet photovoltaïque, le 2^e plus grand en Europe équipé de modules fabriqués en France, comprend aussi un volet biodiversité ambitieux, avec la préservation d'espaces et la création de nouveaux habitats pour la petite faune.

[J'en apprend plus sur le projet de l'Espace du Génie](#)

Intervention d'Énergie Partagée

Financement

- Investissement long-terme de 1 130 000 €
- Financement du budget de développement
- Financement court-terme en relai de la collecte locale
- Avance à risque sur des besoins ponctuels de financement

Valeur ajoutée

- Appui du mouvement pour le volet mobilisation locale
- Cadrage économique et financier
- Garantie financière pour l'appel d'offre de la CRE





Parc des Roches Bleues

Parc photovoltaïque au sol en exploitation depuis 2025, à Belles-Fontaines (70)



Puissance
4 MWc

CAPEX total
3 500 000 €

Situé sur la commune nouvelle de Belles-Fontaines en Haute-Saône, sur l'ancienne carrière de Courchaton, le parc photovoltaïque des Roches Bleues occupe une surface totale de 7 ha, avec 6 780 panneaux. C'est un projet 100 % public et citoyen.

[J'en apprend plus sur le parc des Roches Bleues](#)

Intervention d'Énergie Partagée

Financement

- Investissement long-terme de 68 000 €

Valeur ajoutée

- Appui au financement bancaire
- Participation du territoire



Centrale solaire de Bissey

Parc photovoltaïque en exploitation depuis 2021, à Bissey-sous-Cruchaud (71)



Puissance
5 MWc

CAPEX total
4 000 000 €

Parc photovoltaïque au sol initié par la commune au début des années 2010, la centrale solaire de Bissey est entrée en production en avril 2021. C'est l'un des premiers grands parcs photovoltaïques en France à vendre son électricité sans passer par un mécanisme de soutien de l'État, grâce à un PPA signé avec Enercoop pour une durée de 30 ans.

[J'en apprend plus sur la centrale solaire de Bissey](#)

Intervention d'Énergie Partagée

Financement

- Investissement long-terme de 975 000 €

Valeur ajoutée

- Appui au financement bancaire
- Appui à la contractualisation du PPA
- Participation du territoire



Soleil des Petites Landes

Parc photovoltaïque au sol en exploitation depuis 2023, à Saint-Benoit-la-Forêt (37)



Puissance
2,83 MWc

CAPEX total
2 800 000 €

En Indre et Loire, le collectif EnR Citoyennes en Rabelaisie a fait le pari de reprendre un projet de parc photovoltaïque au sol d'une puissance de 2,83 MWc, sur une ancienne décharge industrielle. Pari gagné !

[*J'en apprend plus sur le projet de Saint Benoit la Forêt*](#)

Intervention d'Énergie Partagée

Financement

- Investissement long-terme de 143 000 €
- Financement court-terme en relais de la collecte locale

Valeur ajoutée

- Cadrage économique, juridique et financier
- Participation du territoire
- Appui au suivi d'exploitation par les citoyens





La Petite Vicomté

Parc photovoltaïque au sol en exploitation depuis 2019, à Les Ponts-de-Cé (49)



Puissance
9,2 MWc

CAPEX total
8 350 000 €

La commune des Ponts-de-Cé et Angers Loire Métropole s'interrogeaient sur la meilleure manière de valoriser une ancienne décharge impropre à d'autres usages. Les municipalités se sont tournées vers la SEM Alter Energies et le développeur Valeco pour co-développer un projet, et ont cherché l'appui d'Énergie Partagée Coopérative.

[J'en apprend plus sur le projet de La Petite Vicomté](#)

Intervention d'Énergie Partagée

Financement

- Investissement long-terme de 173 000 €

Valeur ajoutée

- Cadrage économique, juridique et financier
- Participation du territoire
- Appui au suivi d'exploitation



Solaris Civis

Parc photovoltaïque au sol en exploitation depuis 2023, à Ventabren (13)



Puissance
5 MWc

CAPEX total
4 800 000 €

Ce projet impulsé par Ventabren Demain, une association citoyenne locale, a été co-développé avec la commune et Énergie Partagée Coopérative. Le projet occupe une friche enclavée entre une autoroute et une ligne TGV. Énergie Partagée Coopérative a accompagné et conseillé les porteurs de projets citoyens, ainsi que la collectivité, dans la stratégie financière du projet.

[J'en apprend plus sur le projet de Solaris Civis](#)

Intervention d'Énergie Partagée

Financement

- Investissement long-terme de 82 000 €

Valeur ajoutée

- Cadrage économique, juridique et financier
- Appui au financement bancaire
- Garantie financière pour l'appel d'offre de la CRE
- Co-développement



Champ de Liveau

Parc photovoltaïque au sol en exploitation depuis 2023, à Montreuil-Bellay (49)



SAS
Ensoleille-sol

Puissance
7 MWc

CAPEX total
6 260 000 €

Cette centrale photovoltaïque au sol est installée sur une surface de 8,3 ha. Une tranche d'une puissance de 5 MWc, lauréate CRE, vend son énergie à Enercoop via un contrat de Complément de Rémunération. Une autre tranche de 2 MWc vend son énergie à Enercoop en PPA (contrat de gré à gré). La mise en service a eu lieu le 3 mai 2023.

[J'en apprend plus sur le projet Champ de Liveau](#)

Intervention d'Énergie Partagée

Financement

- Investissement long-terme de 340 000 €

Valeur ajoutée

- Cadrage économique, juridique et financier
- Participation du territoire
- Appui au financement bancaire
- Appui à la contractualisation de l'exploitation et l'agrégation



© Entech



Laniscat Bon Repos

Parc photovoltaïque au sol en exploitation,
à Bon Repos sur Blavet (22)



Puissance
6,1 MWc

CAPEX total
6 200 000 €

Situé sur un délaissé routier de la RN 164, le projet photovoltaïque de Laniscat Bon Repos redonne vie à un site inutilisé et renforce l'autonomie énergétique du territoire, grâce à 10 350 panneaux photovoltaïques. Pour réduire l'impact environnemental du projet, des aménagements permettant la circulation de la petite faune ont été conçus, et un suivi écologique sur la flore et la faune sera effectué au début du projet.

[J'en apprend plus sur le projet Laniscat Bon Repos](#)

Intervention d'Énergie Partagée

Financement

- Investissement long-terme de 173 000 €

Valeur ajoutée

- Accompagnement de la communauté de communes dans l'acquisition



Entre Juine et Renarde

Parc photovoltaïque au sol en exploitation
depuis 2019, Étrechy (91)



Puissance
4,7 MWc

CAPEX total
4 000 000 €

En 2018, la communauté de communes Entre Juine et Renarde lance un Appel à Manifestation d'Intérêt pour développer un parc solaire sur son foncier. Aux côtés des partenaires publics et institutionnels du groupement retenu, Énergie Partagée Coopérative intermédie les citoyens dans ce projet. Un contrat de vente de l'électricité en gré à gré (PPA) sur 20 ans y est mis en place.

[J'en apprend plus sur le projet Entre Juine et Renarde](#)

Intervention d'Énergie Partagée

Financement

- Financement du budget de développement
- Investissement long-terme de 158 000 €

Valeur ajoutée

- Cadrage économique, juridique et financier
- Participation du territoire
- Co-développement



Soleil de Chanenc

Parc photovoltaïque au sol en construction,
à Jausiers (04)



Puissance
5 MWc

CAPEX total
4 900 000 €

Enercoop Paca, Egrega et Énergie Partagée Coopérative ont été sélectionnés pour développer un projet photovoltaïque de 5 MWc sur un terrain détenu par l'Association Syndicale Libre (ASL) du Planet, utilisée jusqu'en 2009 comme un champ de tir militaire. Les partenaires garantissent un ancrage exemplaire sur le territoire et une concertation poussée pour ce parc photovoltaïque qui doit être inauguré en 2026.

[J'en apprend plus sur le projet Soleil de Chanenc](#)

Intervention d'Énergie Partagée

Financement

- Financement du budget de développement
- Investissement long-terme de 452 000 €

Valeur ajoutée

- Co-développement
- Cadrage économique, juridique et financier
- Appui au financement bancaire
- Garantie financière pour l'appel d'offre de la CRE



Candate Énergie

Parc photovoltaïque au sol en construction,
à Saint-Paul les Dax (40)



Puissance
4,5 MWc

CAPEX total
3 900 000 €

Situé sur une ancienne décharge communale, ce projet photovoltaïque a été lancé à l'initiative de la Commune de Saint-Paul-lès-Dax et d'un groupe de citoyens, regroupé au sein de l'association Transition énergétique Saint-Paul. Avec l'accompagnement d'Enercoop Nouvelle Aquitaine et Énergie Partagée, ces acteurs ont lancé le développement du projet dès 2021, en vue de réaliser un projet 100 % public et citoyen. La SEM Enerlandes et le fond régional Terra Énergies complètent le tour de table depuis le lancement de la construction du projet, en 2025. La mise en service est prévue en 2026.

Intervention d'Énergie Partagée

Financement

- Financement du budget de développement
- Investissement long-terme de 224 000 €

Valeur ajoutée

- Co-développement
- Cadrage économique, juridique et financier

[J'en apprend plus sur le projet Candate Énergie](#)



Chaleur partagée du Bourget-du-Lac

Chaudière bois-énergie en exploitation
depuis 2025, au Bourget-du-Lac (73)



Puissance
1700 kW

CAPEX total
4 200 000 €

Ce réseau de chaleur, initié par la commune, combine bois-énergie et récupération de chaleur fatale sur une minoterie voisine, qui assurera les besoins en eau chaude sanitaire durant l'été. De 3 km de long, il alimente 300 logements ainsi que des bâtiments communaux : 20 abonnés publics et privés sont desservis via une délégation de service public de 20 ans. Il s'agit du plus important réseau de chaleur citoyen de France.

Intervention d'Énergie Partagée

Financement

- Investissement long-terme de 56 000 €
- Investissement court-terme de 500 000 €

Valeur ajoutée

- Structuration du partenariat
- Cadrage juridique

[J'en apprend plus sur le projet Chaleur partagée du Bourget-du-Lac](#)





ForestEner Lucinges

Chaudière bois-énergie en exploitation depuis 2019, à Lucinges (74)



Puissance
480 kW

CAPEX total
1 050 000 €

Mise en service à l'automne 2019, cette chaudière constitue le premier réseau de chaleur communal ouvert à l'investissement citoyen en France. Elle associe au sein de la société ForestEner des acteurs du bois énergie, des collectivités et des citoyens. Depuis, l'opérateur a réalisé plus de 25 projets similaires en Rhône-Alpes.

[J'en apprend plus sur le projet ForestEner Lucinges](#)



Beta Énergie Martres-de-Veyre

Chaudière bois-énergie en exploitation depuis 2024, aux Martres-de-Veyre (63)



Puissance
690 kW

CAPEX total
1 500 000 €

Ce projet a été réalisé par BETA Énergie, un opérateur énergétique territorial sur le Puy de Dôme, et concessionnaire sur une durée de 30 ans. Le réseau de chaleur 100 % bois alimente 7 bâtiments communaux, un Ehpad, le pôle service ainsi que 30 logements sociaux. Médaille d'or 2025 du concours "J'aime ma chaudière bois".

[J'en apprend plus sur le projet Beta Énergie Martres de Veyre](#)

Intervention d'Énergie Partagée

Financement

- Investissement long-terme de 42 500 €

Valeur ajoutée

- Participation du territoire
- Animation
- Appui au financement bancaire

Intervention d'Énergie Partagée

Financement

- Investissement long-terme de 45 000 €
- Investissement court-terme de 600 000 €

Valeur ajoutée

- Cadrage économique et financier
- Appui au financement bancaire



Méthablois Nord

Injection de biométhane en exploitation depuis 2025, à Fossé (41)



Exploitations agricoles (20+)

Puissance
200 Nm³/h

CAPEX total
6 500 000 €

Un collectif d'agriculteurs lance en 2018 un projet de méthanisation pour en faire un levier d'évolution de leurs exploitations vers l'agriculture biologique. Ils décident de s'associer aux collectivités et aux citoyens afin de partager le projet avec le territoire.

[J'en apprend plus sur le projet Méthablois Nord](#)

Intervention d'Énergie Partagée

Financement

- Investissement long-terme de 100 000 €

Valeur ajoutée

- Cadrage économique, juridique et financier
- Participation du territoire
- Appui au financement bancaire





Biogaz des Marches de Bretagne

Injection de biométhane en exploitation depuis 2023, à Maen Roch (35)



Exploitations agricoles



Puissance
120 Nm³/h

CAPEX total
5 920 000 €

Dans le Coglais, la communauté de communes a développé un projet de méthanisation, avec l'objectif de produire une énergie renouvelable respectueuse de l'environnement et de renforcer les exploitations agricoles familiales. Avec le temps, cette installation est devenue un projet partenarial emblématique du territoire.

[J'en apprend plus sur Biogaz des Marches de Bretagne](#)



Méthamoly

Injection de biométhane en exploitation depuis 2019, à Saint-Denis-sur-Coise (42)



Exploitations agricoles

Puissance
140 Nm³/h

CAPEX total
5 900 000 €

En 2012, un groupe de douze agriculteurs s'engage dans un projet de méthanisation collective, en mobilisant de nombreux acteurs dans les Monts du Lyonnais. Ils injectent du biométhane dans le réseau et utilisent le digestat pour enrichir les terres agricoles. Une station de bioGNV a été construite fin 2020 pour fournir du carburant renouvelable.

[J'en apprend plus sur le projet Méthamoly](#)

Intervention d'Énergie Partagée

Financement

- Investissement long-terme de 112 000 €

Valeur ajoutée

- Cadrage économique, juridique et financier
- Participation du territoire

Intervention d'Énergie Partagée

Financement

- Investissement long-terme de 111 000 €

Valeur ajoutée

- Participation du territoire
- Cadrage du partenariat



Hydro Cévenole

Centrale hydroélectrique en exploitation depuis 2017, à Saint-Julien-de-la-Nef (30)

Investissement
familial



Puissance
320 kW

CAPEX total
850 000 €

Cette centrale hydroélectrique familiale en exploitation depuis le début des années 1960 a dû être rénovée selon les normes écologiques en vigueur depuis 2016. Énergie Partagée Coopérative a investi pour financer les travaux, supervise les aspects techniques et assure la partie gestion et administration financière.

[J'en apprend plus sur le projet Hydro Cévenole](#)

Intervention d'Énergie Partagée

Financement

- Investissement long-terme de 675 000 €

Valeur ajoutée

- Cadrage économique, juridique et financier
- Gestion administrative et financière



Quelques ressources Énergie Partagée

Codévelopper un projet EnR citoyen



Comment concilier les intérêts privés et territoriaux ? Ce document du mouvement Énergie Partagée vous donne les ingrédients et des exemples pour un codéveloppement territorial réussi !

[Je découvre la publication sur le codéveloppement](#)

Coopération entre collectivités, SEM et citoyens



Les SEM dédiées aux EnR sont un outil de premier plan pour les collectivités désireuses d'accélérer la transition énergétique sur leur territoire. Elles sont aussi un partenaire privilégié pour les citoyens.

[Je découvre la publication sur les SEM](#)

La boussole du label Énergie Partagée



La Boussole est un outil et une méthode d'évaluation permettant d'identifier les qualités et les marges de progression d'un projet dans la vision des énergies renouvelables citoyennes portée par le Mouvement Énergie Partagée.

[Je découvre la publication sur la boussole](#)